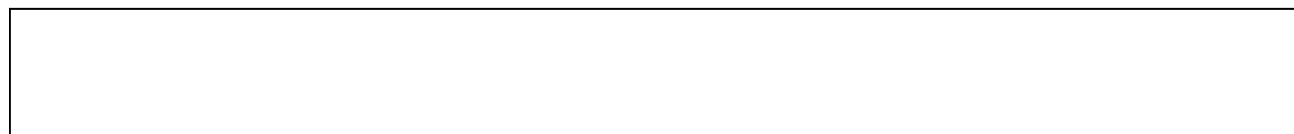


# ANNEAUX DE LEVAGE “JAGUAR” MODÈLE PHCG/PHCM/PHCH



## ATTENTION !

Si l'équipement n'est pas correctement installé, utilisé et entretenu, il peut être endommagé. Avant toute utilisation, toutes les personnes concernées par son installation, son fonctionnement et son entretien doivent lire attentivement ce manuel. Suivez attentivement toutes les instructions et recommandations contenues dans ce manuel. Ce manuel doit également être conservé pour une utilisation ultérieure.



## INDUSTRIAS JAGUAR, S.A.

Carretera N-1 Km. 443 - Apartado 23  
20150 Villabona – Guipúzcoa-Spain

Tél.: (+34) 943 69 12 83 - Fax: (+34) 943 69 18 50

E-mail: [jaguar@industriasjaguar.com](mailto:jaguar@industriasjaguar.com)

<http://www.industriasjaguar.com>

Chaque Anneau de levage JAGUAR est fabriqué et testé conformément à la directive Machines 2006/42/CE et est conforme aux normes spécifiques EN-1677/1 et EN-12100.

## PRÉCAUTIONS

Pour faire fonctionner en toute sécurité les anneaux de levage:

Les sections suivantes nous montrent ce qui doit et ne doit pas être fait pour utiliser les anneaux de levage en toute sécurité, en tenant compte des règles spécifiques suivantes et en utilisant le bon sens. En consacrant quelques minutes à la lecture de ces règles, l'opérateur peut éviter les utilisations dangereuses et prendre des précautions pour sa propre sécurité et celle des autres.

## CONDITIONS D'UTILISATION

Uniquement par des personnes compétentes et formées selon les règles en vigueur sur le lieu d'utilisation. Ne pas passer ou se garer sous une charge suspendue.

Lors de la manutention, évitez toutes les manœuvres dangereuses : chocs, secousses, vibrations. Respect scrupuleux de la CMU/WLL gravée sur l'anneau de levage. Tous les accessoires de levage en contact avec les anneaux de levage doivent être dimensionnés par rapport à ceux-ci et conformément aux normes en vigueur. Le filetage (diamètre et/ou longueur) doit être adapté au matériau sur lequel il sera vissé. Il est recommandé d'utiliser les coefficients multiplicateurs de longueur suivants :

- 1 x pour l'acier (ST 37 minimum)
- 1.25 x pour la fonte
- 2 x pour l'aluminium
- 2.5 x pour les métaux légers

Lors d'une fixation sur un matériau de faible résistance, prévoir un diamètre de filetage supérieur pour compenser la perte de résistance. Le filetage doit être conforme aux normes en vigueur et d'une longueur suffisante pour supporter la totalité de la vis. Matériau conçu pour une température d'utilisation comprise entre -20°C et +200°C.

- De -40°C à -20°C perte de 20% de la CMU
- De +200°C à +300°C perte de 10% de la CMU
- De +300°C à +400°C perte de 25% de la CMU

Eviter l'utilisation en milieu corrosif, agressif et/ou sablonneux, chimique, acide, vapeur, . . . (Contactez le fabricant pour l'utilisation des anneaux de levage en ACIER INOXYDABLE). L'utilisation d'anneaux de levage articulés avec un angle génère des coefficients de réduction de la CMU. Reportez-vous au tableau des angles de levage de notre catalogue technique pour le calcul de ces coefficients.

Pour tout levage autre que ceux décrits dans le tableau des angles de levage, veuillez contacter le fabricant.

## MONTAGE

La totalité de la face d'appui de l'anneau de levage doit être en contact avec la pièce à déplacer. Toutes les parties orientables doivent être parfaitement mobiles dans toutes les directions sans rencontrer d'obstacles au mouvement. Le centre de gravité doit être pris en compte. Avant chaque levage, assurez-vous que l'anneau est correctement orienté dans le sens de la traction.

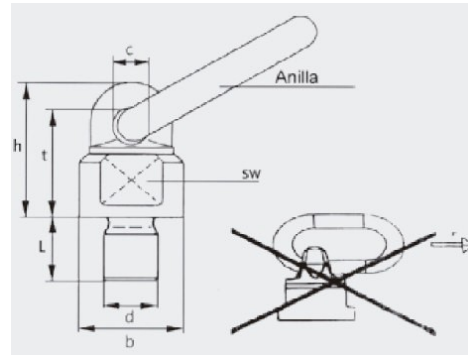
L'assemblage doit être fait à la main, sans outils ni leviers.

## CONTRÔLE ET MAINTENANCE

Le contrôle doit être effectué par des personnes compétentes et formées selon la réglementation en vigueur sur le lieu d'utilisation. Un contrôle visuel avant chaque utilisation est nécessaire. Les points suivants doivent obligatoirement être vérifiés :

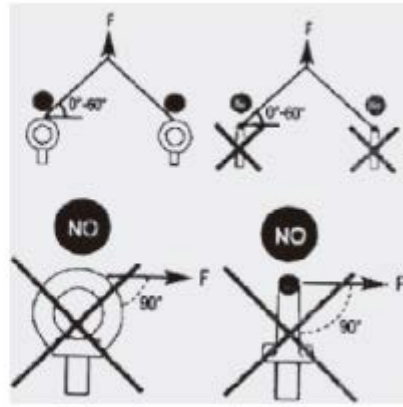
- État du filetage
- Articulation des pièces mobiles
- Usure anormale et/ou corrosion
- Déformation
- Marquage CE, marquage de traçabilité et de CMU/WLL.

Si l'un de ces critères est considéré comme non conforme, l'anneau de levage doit être soumis à un examen plus approfondi. Un contrôle annuel approfondi est obligatoire. Dans des cas particuliers, des contrôles approfondis plus fréquents sont obligatoires (se référer à la législation en vigueur). Ne démontez pas les anneaux de levage articulés. Matériel graissé à vie



MODÈLE	DIAMÈTRE X LONGUEUR DU FILETAGE	DIN 13 PAS	DIMENSIONS PRINCIPALES EN (MM)						DIMENSIONS DE L'ANNEAU	POIDS (KGS.)
			B	C	H	SW	T			
PHCG81303	8x13	1,25	36	17	53	22	45	13 x 50 x 30	0,40	
PHCG101804	10x18	1,50	36	17	53	22	45	13 x 50 x 30	0,40	
PHCG121805	12x18	1,75	36	17	53	22	45	13 x 50 x 30	0,40	
PHCG142011	14x20	2,00	36	17	53	22	45	13 x 50 x 30	0,40	
PHCG162011	16x20	2,00	36	17	53	22	45	13 x 50 x 30	0,40	
PHCG203020	20x30	2,50	50	19	68	30	57	16 x 70 x 34	0,90	
PHCG243031	24x30	3,00	57	22	78	34	66	18 x 85 x 40	1,40	
PHCG273531	27x35	3,25	57	22	78	34	66	18 x 85 x 40	1,50	
PHCG303553	30x35	3,50	66	24	97	40	81	20 x 85 x 40	2,20	
PHCG303580	30x35	3,50	80	27	112	46	90	22 x 115 x 50	3,60	
PHCG365080	36x50	4,00	80	27	112	46	90	22 x 115 x 50	3,70	
PHCG395080	39x50	4,00	80	27	112	46	90	22 x 115 x 50	4,30	
PHCG425010	42x50	4,50	80	27	112	48	90	25 x 115 x 50	4,10	
PHCG485010	48x50	5,00	80	27	112	48	90	22 x 115 x 50	4,30	
PHCG568410	56x84	5,50	120	46	168	70	135	32 x 155 x 70	11,40	
PHCG649615	64x96	6,00	120	46	168	35	140	34 x 140 x 70	12,80	

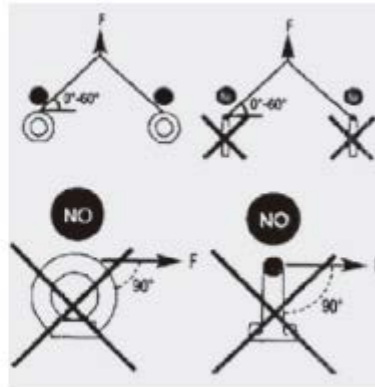
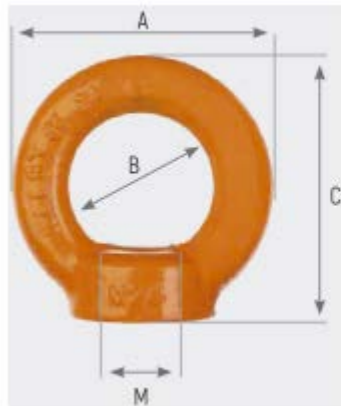
CHARGES DE TRAVAIL EN FONCTION DES ANGLES ET DU NOMBRE DE POINTS DE FIXATION											
N° D'ANNEAUX DE LEVAGE CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION (KGS)		1		2		2		3-4		2	3-4
		C.M.U.		C.M.U.		C.M.U.		C.M.U.		C.M.U.	C.M.U.
MODÈLE	FILETAGE	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
		0°	90°	0°	90°	0 - 45°	45° - 60°	0 - 45°	45° - 60°		
PHCG81303	M8	0,60	0,30	1,20	0,60	0,42	0,30	0,63	0,45	0,30	0,30
PHCG101804	M10	1,00	0,50	2,00	1,00	0,70	0,50	1,05	0,75	0,50	0,50
PHCG121805	M12	1,00	0,50	2,00	1,00	0,70	0,50	1,05	0,75	0,50	0,50
PHCG142011	M14	2,24	1,12	4,00	2,24	1,56	1,12	2,35	1,68	1,12	1,12
PHCG162011	M16	2,24	1,12	4,00	2,24	1,56	1,12	2,35	1,68	1,12	1,12
PHCG203020	M20	4,00	2,00	8,00	4,00	2,80	2,00	4,20	3,00	2,00	2,00
PHCG243031	M24	6,40	3,20	12,80	6,40	4,48	3,20	6,72	4,80	3,20	3,20
PHCG273531	M27	6,40	3,20	12,80	6,40	4,48	3,20	6,72	4,80	3,20	3,20
PHCG303553	M30	10,00	5,00	20,00	10,00	7,00	5,00	10,50	7,50	5,00	5,00
PHCG303580	M30	12,00	8,00	24,00	16,00	11,20	8,00	16,80	12,00	8,00	8,00
PHCG365080	M36	12,00	8,00	24,00	16,00	11,20	8,00	16,80	12,00	8,00	8,00
PHCG395080	M39	12,00	8,00	24,00	16,00	11,20	8,00	16,80	12,00	8,00	8,00
PHCG425010	M42	15,00	10,00	30,00	20,00	14,00	10,00	21,00	15,00	10,00	10,00
PHCG485010	M48	15,00	10,00	30,00	20,00	14,00	10,00	21,00	15,00	10,00	10,00
PHCG568410	M56	22,50	15,00	45,00	30,00	21,00	15,00	31,50	22,50	15,00	15,00
PHCG649615	M64	22,50	15,00	45,00	30,00	21,00	15,00	31,50	22,50	15,00	15,00



MODÈLE	DIN 13 PAS	A	B	C	D	POIDS
M 6	1,00	28	13	16	42	0,04
M 8	1,25	38	15	20	51	0,05
M 10	1,50	45	18	25	63	0,11
M 12	1,75	54	22	30	75	0,19
M 16	2,00	63	28	35	88	0,29
M 20	2,50	72	30	40	101	0,50
M 24	3,00	90	38	50	128	0,95
M 30	3,50	108	45	60	154	1,76
M 36	4,00	126	55	70	183	3,70
M 42	4,50	144	65	80	212	4,20
M 48	5,00	166	70	90	238	6,35

CHARGES DE TRAVAIL SELON LES ANGLES ET LE NOMBRE DE POINTS DE FIXATION

N° D'ANNEAUX DE LEVAGE		1 C.M.U.		2 C.M.U.		3-4 C.M.U.	
CHARGE D'UTILISATION MAXIMALE (T)		T	T	T	T	T	T
CODE	FILETAGE	0°	0 - 45°	45° - 60°	0 - 45°	45° - 60°	
PHCM 06	M6	0,40	0,14	0,10	0,21	0,15	
PHCM 08	M8	0,80	0,28	0,20	0,42	0,30	
PHCM 10	M10	1,00	0,35	0,25	0,52	0,37	
PHCM 12	M12	2,00	0,70	0,50	1,05	0,75	
PHCM 16	M16	4,00	1,40	1,00	2,10	1,50	
PHCM 20	M20	6,00	2,10	1,50	3,15	2,25	
PHCM 24	M24	8,00	2,80	2,00	4,20	3,00	
PHCM 30	M30	12,00	4,20	3,00	6,30	4,50	
PHCM 36	M36	16,00	5,60	4,00	8,40	6,00	
PHCM 42	M42	24,00	8,40	6,00	12,60	9,00	
PHCM 48	M48	32,00	11,20	8,00	16,80	12,00	



MODÈLE	DIN 13 PAS	A	B	C	POIDS
M 6	1,00	28	20	36	0,07
M 8	1,25	36	20	36	0,07
M 10	1,50	45	25	45	0,11
M 12	1,75	54	30	53	0,18
M 16	2,00	63	35	62	0,26
M 20	2,50	72	40	71	0,40
M 24	3,00	90	50	90	0,75
M 30	3,50	108	60	109	1,40
M 36	4,00	126	70	128	2,20
M 42	4,50	144	80	147	3,10
M 48	5,00	166	90	168	5,00

CHARGES DE TRAVAIL SELON LES ANGLES ET LE NOMBRE DE POINTS DE FIXATION							
N° D' ANNEAUX DE LEVAGE		1 C.M.U.		2 C.M.U.		3-4 C.M.U.	
CHARGE D' UTILISATION MAXIMALE (KGS)		T	T	T	T	T	T
CODE	FILETAGE	0°	0 - 45°	45° - 60°	0 - 45°	45° - 60°	
PHCH 06	M6	0,40	0,14	0,10	0,21	0,15	
PHCH 08	M8	0,80	0,28	0,20	0,42	0,30	
PHCH 10	M10	1,00	0,35	0,25	0,52	0,37	
PHCH 12	M12	2,00	0,70	0,50	1,05	0,75	
PHCH 16	M16	4,00	1,40	1,00	2,10	1,50	
PHCH 20	M20	6,00	2,10	1,50	3,15	2,25	
PHCH 24	M24	8,00	2,80	2,00	4,20	3,00	
PHCH 30	M30	12,00	4,20	3,00	6,30	4,50	
PHCH 36	M36	16,00	5,60	4,00	8,40	6,00	
PHCH 42	M42	24,00	8,40	6,00	12,60	9,00	
PHCH 48	M48	32,00	11,20	8,00	16,80	12,00	

## LIMITATION DES GARANTIES, RECOURS ET DOMMAGES

LA GARANTIE ÉNONCÉE CI-DESSOUS EST PRISE À L'ÉGARD DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE BONNE FOI, POUR UN USAGE PARTICULIER, AUCUNE PROMESSE OU DÉCLARATION FAITE PAR UN VENDEUR, UN AGENT OU UN REPRÉSENTANT NE DOIT CONSTITUER UNE GARANTIE DE RESPONSABILITÉ ET D'OBLIGATION.

Le vendeur garantit que la marchandise au moment de l'expédition est exempte de défauts de fabrication et garantit également le matériau avec lequel elle a été fabriquée.

LA SEULE OBLIGATION DU VENDEUR EST EN CAS DE RUPTURE DE CONTRAT OU DE NÉGLIGENCE DU VENDEUR, AUQUEL CAS LE VENDEUR DOIT RÉPARER OU REMPLACER LA PIÈCE DÉFECTUEUSE.

Dans le cas où une réparation ou une modification ne serait pas réalisable, le vendeur remboursera à l'acheteur le prix de vente contre remboursement de celui-ci par l'acheteur.

TOUTE DEMANDE DE GARANTIE CONTRE LE VENDEUR POUR DES DÉFAUTS DANS LES MARCHANDISES OU POUR UNE NÉGLIGENCE DE LA PART DU VENDEUR NE SERA PAS VALABLE TANT QU'ELLE N'AURA PAS ÉTÉ NOTIFIÉE PAR ÉCRIT PAR L'ACHETEUR ET REÇUE PAR LE VENDEUR DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA SORTIE DE L'USINE.

Le vendeur n'est pas responsable des dommages, pertes ou préjudices si :

- 1) le dommage est survenu après que le vendeur a effectué la livraison.
- 2) l'équipement n'est pas entretenu, inspecté ou utilisé conformément aux instructions et recommandations du manuel.
- 3) l'équipement n'est pas entretenu, inspecté ou utilisé conformément aux instructions et recommandations du manuel.

### INDEMNISATION ET OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ

L'acheteur doit respecter et faire respecter par ses employés les instructions du manuel du fabricant pour l'entretien et la maintenance de l'équipement. L'acheteur ne doit pas retirer les étiquettes d'avertissement ou d'instruction de l'équipement. Il doit notifier par écrit, dans les 48 heures suivant la réception des marchandises, tout dommage, défaut ou accident affectant les marchandises. L'acheteur doit coopérer avec le vendeur dans l'investigation de tout dommage par accident et dans la défense de toute réclamation à ce sujet.

Si l'acheteur ne se conforme pas à la présente section et que des dommages sont causés en partie ou en totalité du fait de l'irresponsabilité de l'acheteur et du non-respect par l'acheteur des exigences légales en matière de sécurité, l'acheteur doit indemniser le vendeur contre toute réclamation de celui-ci pour les frais de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de la marchandise.



### **INDUSTRIAS JAGUAR, S.A.**

Carretera N-1 Km. 443 – Apartado 23

Villabona –Guipúzcoa-Spain 20150

Tél: (+34) 943 69 12 83 - Fax: (+34) 943 69 18 50

E-mai1: jaguar@industriasjaguar.com

<http://www.industriasjaguar.com>